

23 OCT. 2020

CICLIC

Agence Régionale du Centre Val de Loire
pour le livre, l'image et la culture numérique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance 25 septembre 2020

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt, à quatorze heures trente minutes, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au Conseil régional du Centre-Val de Loire, sur convocation de Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, présidente de l'agence, en date du dix-huit août deux mille vingt.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Nadine BOISGERAULT ; Madame Christine FAUQUET ; Madame Sabrina HAMADI ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Véronique PEAN ; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT ; Madame Alix TERY-VERBE

L'Etat :

Monsieur Fabrice MORIO ; Monsieur Luc NOBLET ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST

Le Maire de Château-Renault :

Madame Brigitte DUPUIS représentée par Monsieur Stéphane CHARTIER

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET ; Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY ; Madame Emmanuelle DUNAND ;

Les représentants du personnel :

Madame Joanna DELLA ROSA ; Madame Julie GERMAIN

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Anne BESNIER, Madame Michèle BONTHOUX, Madame Marie-Laure BOUKREDINE, Madame Véronique CHAMPIGNY, Monsieur Jean-Patrick GILLE, Madame Marie LAJUS, Monsieur Olivier L'HOSTIS, Madame Sophie LECOINTE,

Madame Julie GERMAIN étant suppléante de Madame Joanna DELLA ROSA présente, le vote de Madame Julie GERMAIN n'a pas été comptabilisé dans la procédure de vote de ce conseil d'administration.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Coraline PEZAIRE, chargée de mission industries culturelles et développement de partenariats privés au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Emmanuel PORCHER, Directeur général délégué à l'éducation à l'égalité des chances et vie citoyenne au Conseil régional Centre-Val de Loire ; Monsieur Yannick VUILLEMOT, responsable administratif et financier de Ciclic Centre-Val de Loire ;

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

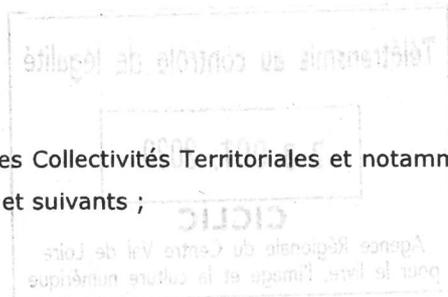
- Présents : 16

- Votants : 24 (dont huit pouvoirs)

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 JUIN 2020

Délibération 21-2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1431-1 et suivants ainsi que l'article R.1431-1 et suivants ;



.../...

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 05 juin 2020.

Votants : 24

Pour : 24

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

**Pour expédition conforme,
La Présidente du conseil d'administration de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre,
l'image et la culture numérique**

Agnès SINSOULIER-BIGOT